



*Hemmingford (CT), Hemmingford (VL), Napierville, St-Bernard-de-Lacolle,
St-Cyprien-de-Napierville, Ste-Clotilde, St-Édouard, St-Jacques-le-Mineur,
St-Michel, St-Patrice-de-Sherrington, St-Rémi.*

Se souvenir d'hier pour en parler demain.

Convention de donation

Entre

L'acquéreur, la *société d'Histoire des XI* se rend garant d'entreposer de façon à conserver les dons de livres d'histoire ou des artefacts dans l'état cédé et si possible restaurer ou améliorer l'objet remis.

Et;

Le Cédant, la personne soussignée, cède à titre gratuit à la *société d'Histoire des XI* de façon irrévocable et sans compensation aucune, les objets suivants :

Description;

Cédant

Je, le cédant soussigné, déclare détenir la propriété absolue des documents, objets cédés par moi à l'acquéreur, à savoir la *société d'Histoire des XI* et reconnais à la *société d'Histoire des XI* le droit de disposer de ces dons, artefacts comme bien lui convient dans le meilleur intérêt de ses membres et de ses demandeurs d'information.

Signatures;

Cédant; _____

Acquéreur SHXI; _____

Date : _____

IMPORTANT!

En vertu de l'application de la Loi 25 du Québec, sur la protection des renseignements personnels. La société d'Histoire des XI, s'engage lors de votre adhésion ou renouvellement à ne pas donner, échanger ou vendre cette information à toute autre organisation, qu'elle soit à but lucratif ou sans but lucratif.

Votre paiement autorise la société d'Histoire des XI, à recueillir, conserver et traiter de l'information pertinente vous concernant à titre de membre actif, pour son utilisation administrative exclusive.

Dernière révision Juin 06, 2025